

Chirurgie au GHSA : l'activité ambulatoire se poursuit, la suspension de la chirurgie en hospitalisation complète est prolongée d'un an

15.9.2026 - | ARS Grand Est

L'Agence régionale de santé Grand Est, prolonge d'une année la suspension de l'autorisation de chirurgie en hospitalisation complète détenue par le GHSA.

La Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) réunit le 11 septembre 2026 s'est prononcée à l'unanimité pour cette prolongation. L'activité de chirurgie ambulatoire, reprise le 21 juillet 2025, n'est pas concernée par cette décision.

Retrouvez le communiqué de presse ci-dessous

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/chirurgie-au-ghsa-lactivite-ambulatoire-se-poursuit-la-suspension-de-la-chirurgie-en>